L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 10 AVRIL 1862 — G. F. WEISSE, F. LIMET, E. DUFOUR, C. GARDY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
JEUDI MATIN, 10 AVRIL.

On trouvera plusieurs avis français à la dernière colonne de la page anglaise.

ABONNÉS A LA SEMAINE.—On s'abonne avec ce porteur à raison de 25 cents par semaine.

Les annonces livrées après SEPT HEURES DU SOIR, ne seront pas insérées.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par N. Vignié, à la Bourse des Négociants.—Succession de feu Furey Verret.
Par H. Samory, 45 et 47, Vieille Levée.—Marchandises sèches, vêtements, chemises, chapeaux, &c.
Par E. B. Sykes, rue des Magasins.—Saindoux.
Par B. Turpin, 95, Vieille Levée.—Comestibles, vins, liqueurs, drogues, papier, &c.
Par E. Scott, à 10 heures, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues Magasins et Natchez.—Cognac, vin, porter, whisky, bitters, savons, &c.
Par le Shérif—à la Presse à coton Alabama, neuf balles de coton.

L'échange des prisonniers.

Peu de temps avant la prise du fort Donelson, les Confédérés avaient beaucoup plus de prisonniers que les Fédéraux, et le gouvernement de Washington, désireux d'obtenir la libération de plusieurs colonels et d'un grand nombre d'officiers, autorisa le général Wool à entamer des négociations pour l'échange des prisonniers.

Des pourparlers eurent lieu entre le général Wool d'une part et le général confédéré Cobb de l'autre, et, après quelques discussions sur les détails, on tomba d'accord sur les bases de l'arrangement. Un nombre égal de prisonniers devait être échangés part et d'autre, en tenant compte des grades, et le surplus devait être relâché sur parole à la condition de ne reprendre les armes qu'après avoir été l'objet d'un échange. Il était convenu que les prisonniers faits à l'avenir seraient relâchés immédiatement à la même condition. Enfin, le gouvernement fédéral consentait à mettre les corsaires du Sud sur le même pied que les autres prisonniers de guerre.

Ces conventions avaient reçu un commencement d'exécution. Le gouvernement fédéral avait retiré nos corsaires des cellules de condamnés dans lesquelles ils étaient plongés depuis plusieurs mois et les avait envoyés dans les forts servant de prisons militaires. De son côté, le gouvernement confédéré avait déjà renvoyé à la forteresse Monroe un grand nombre de prisonniers et en faisait acheminer d'autres vers le même point, dans la pensée qu'il était impossible qu'un gouvernement civilisé pût violer toutes les lois de l'honneur et tous les usages militaires en manquant à la foi promise. Nos hommes d'Etat devaient encore perdre cette illusion naïve sur le compte de Lincoln et de ses acolytes.

Dès que les désastres de Roanoke et de Donelson eurent donné au gouvernement fédéral l'avantage du nombre en prisonniers, le général Wool déclara qu'il avait ordre de rompre les négociations. Les 2,400 prisonniers de l'île Roanoke avaient été relâchés sur parole par Burnside, mais les 6,000 prisonniers de Donelson furent envoyés à Chicago et les corsaires du Sud au lieu d'être libérés comme il avait été convenu, furent gardés dans les forts du Nord. Le général Buckner fut envoyé au fort Wayne plutôt comme prisonnier d'état que comme prisonnier de guerre, et il fut menacé ouvertement d'être jugé comme traître, au mépris de la promesse faite d'accorder aux soldats du Sud les droits de belligérants. Depuis cette époque, on exerça sur nos prisonniers une pression énergique pour les obliger à prêter le serment d'allégeance à Lincoln, en déclarant qu'on ne les relâcherait qu'à cette condition.

Ainsi, le gouvernement yankee ne se contentait pas de violer outrageusement la convention d'échange, dont il avait pris lui même l'initiative, mais il commettait, encore, un abus odieux de la force en obligeant des soldats vaincus et prisonniers à renoncer à leur drapeau et à trahir leur patrie. De telles infamies ont été, de tout temps, flétries par l'histoire, elles déshonorent un gouvernement et doivent être dénoncées au monde civilisé comme un outrage à la morale des nations.

En abusant des avantages que lui donnaient quelques succès momentanés, le gouvernement fédéral a prouvé qu'on ne peut ajouter aucune foi à ses promesses et qu'avec lui on ne peut traiter qu'en recevant d'une main et en donnant de l'autre. Aujourd'hui que les journées du 6 et du 7 avril ont rétabli l'équilibre et nous ont procuré un nombre de prisonniers égal ou supérieur à celui que les Fédéraux ont dans leurs mains, le gouvernement confédéré est à même de poser ses conditions pour l'échange des braves et malheureux défenseurs de Donelson contre les soldats fédéraux pris à Monterey. Instruit par l'expérience du passé, il ne s'amusera plus à faire de la générosité mal placée, et il ne rendra qu'homme pour homme, officier pour officier.

Le général Prentiss, qui est tombé en notre pouvoir, servira d'otage pour le général Buckner, et nous croyons que le gouvernement devrait imposer comme condition à une convention d'échange la libération par voie d'échange de ce général et de tous nos corsaires dont la capture remonte à une époque fort éloignée. Ce serait également le cas d'exiger la mise en liberté du lieutenant du *Sumter* qui a été arrêté sur un sol étranger, à Tanger, et livré au consul américain au mépris du droit des gens. Si nos troupes obtiennent quelques nouveaux succès, il faudra faire sentir aux Yankees la nécessité de traiter avec le Sud de puissance à puissance et de respecter nos prisonniers s'ils veulent que nous respections les leurs.

Bulletin Télégraphique.

Il résulte bien clairement des dépêches reçues hier que notre armée, dans la journée sanglante du 7, a acculé l'ennemi à la rivière et qu'elle ne s'est retirée que devant un feu de canonnière contre lequel elle ne pouvait rien. A la fin de cette même journée, il paraît certain que l'ennemi avait reçu des renforts considérables. Une dépêche les estime à 60,000 hommes. Notre armée n'a donc pas cessé un instant d'être victorieuse pendant un engagement qui a duré deux jours. Ce qui prouve, du reste, la constante supériorité de nos armes; c'est le bon ordre dans lequel a été opéré le mouvement de retraite et la conservation des pièces enlevées à l'ennemi dans la glorieuse bataille du 6. Le nombre immense des prisonniers Yankees le prouve également.

L'engagement du lundi 7 avril, est représenté comme le plus sanglant depuis le commencement de la guerre et nos troupes s'y sont illustrées par des actes de valeur et d'héroïsme extraordinaires. Il a été marqué aussi par une allocution du général Beauregard qui a déclaré que les troupes n'avaient jamais combattu plus bravement et qu'il continuerait à combattre du sommet de chaque colline et du fond de chaque vallée jusqu'à l'entière expulsion de l'ennemi. Ce discours, nous n'avons pas besoin de le dire, a été couvert d'applaudissements enthousiastes. Un général, couronné par la victoire, et qui s'adresse à ceux qui l'ont aidé à vaincre, ne saurait manquer d'être éloquent.

Le général Beauregard, du reste, ne tardera pas à poursuivre le cours de ses succès. On parle des renforts que notre armée a déjà reçus et de l'arrivée, en outre, à Memphis, de la première partie de la division de Van Dorn; quand ces nouvelles troupes seront fondues avec la grande armée du Mississippi, il est clair que la campagne si brillamment commencée sera reprise avec une ardeur redoublée.

Nous ne devons pas oublier de mentionner le fait que le général Beauregard a voulu conduire les Gardes d'Orléans lui-même contre l'ennemi, et qu'il a chargé les fédéraux en ayant dans ses mains les couleurs de ce brave bataillon. On trouvera dans une autre partie de notre feuille quelques renseignements, les plus complets que nous ayons pu nous procurer, sur les pertes éprouvées par nos troupes dans ces deux terribles journées.

Les tués et les blessés.

[illegible]

3e régiment, blessé: Patrick Larey.
4e régiment, blessés: lieutenant Miller et son frère, lieutenant H. O. Holmes, R. F. Maclay, J. G. Oldham, Guy Bridges, sergent Green, Wm Smith, S. M. Riley, P. B. Babbin, Octave Dupré, O. Coutine, P. Lawler, J. McDonald, D. J. Bobichaux, A. J. Thompson, J. P. Muse, T. J. Andrews, S. M. Miles.
5me régiment, tué: J. W. Yates; blessés: lieutenant Cooper et Timothy Booth.
7e régiment, blessé: J. Dallis.
11e régiment, blessé: sergent-major Brown.
Des dépêches particulières ont annoncé que la batterie Watson, la compagnie de cavalerie des Horse Light Guards et le bataillon des Gardes d'Orléans n'ont eu aucun tué. Pour les autres détails voir aux dépêches.

Par le Telegraphe.

DEPECHE SPECIALE A L'ABEILLE.

Batterie des Gardes d'Orléans.

La Batterie des Gardes d'Orléans n'a pas assisté à la bataille, elle était restée à Grand Junction; voici la dépêche qui nous annonce son départ pour Corinth:

Grand Junction, 9 avril 1862—Nous partons aujourd'hui pour Corinth; nous sommes tous bien et désireux de rencontrer l'ennemi.
Batterie des Gardes d'Orléans.

Mort du Major Avegno et du capitaine Cassard.

Des dépêches reçues hier soir confirment la mort du major Anatole Avegno, du 13e régiment de la Louisiane et annoncent que le capitaine Auguste Cassard a succombé à sa blessure.

Les dépêches suivantes nous ont été obligeamment communiquées:

Corinth, 8 avril.
A M. Albert Voorhies.
Je suis de retour au camp, sans accident.
ALFRED VOORHIES,
Compagnie D. des Gardes d'Orléans.

Corinth, 8 avril.
Tous les officiers et soldats de la Batterie Watson sont de retour ici, sains et saufs.
A. PITARD.

Corinth, 8 avril.
P. E. DEGRUY et CHARLES OLLIÉ, du bataillon des Gardes d'Orléans, viennent d'arriver du champ de bataille. Ils sont sains et saufs.

DE MEMPHIS.

Memphis, 9—Le lieutenant Bain, des Gardes du Sud a quitté le voisinage de l'île No 10 dans la nuit du 7. Il dit que la place ne s'est pas rendue et qu'elle ne se rendra qu'à la famine, après avoir perdu son dernier homme et son dernier canon.

Cette dépêche est brève.—Notre agence télégraphique est tellement occupée, depuis deux jours, à transmettre des dépêches particulières, qu'elle néglige presqu'entièrement la transmission des nôtres. Nous énonçons le fait sans avoir l'idée de nous plaindre. (Ed.)

UN VAPEUR FRANÇAIS A LA BALIZE.—Un vapeur français, le *Milan*, le même qui vint en collision, il y a quelques mois, avec un steamer Fédéral près de l'île aux Vaisseaux, a passé la barre du Mississippi et a envoyé un de ses bateaux pour faire parvenir ici des dépêches.

ILE NO 10.—On avait fait courir le bruit que cette île avait été prise ou tout au moins évacuée, nous pouvons affirmer que la rumeur manquait de fondement et que l'île est encore en notre pouvoir. Nous trouvons dans l'*Avalanche* de Memphis du 8 les renseignements suivants sur les mouvements des fédéraux à New Madrid:

Il est très probable que, favorisée par une nuit sombre et orageuse, une canonnière fédérale a réussi à traverser le blocus de nos batteries sur l'île et sur la rive tennesséenne, et qu'elle a trouvé un refuge sous les batteries de New Madrid. On a rapporté que les pièces de Rucker avaient été enclouées; certaines gens ont voulu en conclure à la capitulation de nos forces. Vendredi, trois yoles de la canonnière à New Madrid ont fait une reconnaissance à quelque distance au-dessous, mais elles sont revenues en apercevant les canonnières.

Nombre de barges pour le charbon ont été retenues et préparées par l'ennemi à New Madrid et à Point Pleasant, pour aider au transport de troupes au dessous de l'île, avec l'espoir d'intercepter nos convois de vivres.

—La dépêche suivante, reçue par le major J. Trudeau, ne laisse plus de doute sur la fausseté du bruit relatif à la brave garnison de l'île No 10. Cette fameuse île est bien toujours à nous et nos troupes sont toujours résolues à la défendre.

"Votre frère est arrivé de Corinth aujourd'hui. Il a reçu l'ordre de se rendre à l'île No 10, il a été légèrement blessé à la jambe par un éclat de bombe."

GENERAL VAN DORN.—On annonce d'une manière certaine l'arrivée à Memphis de cinq ou six mille hommes de renfort, conduits par ce chef intrépide. Le reste de sa division doit le suivre incessamment.

CREATION DE LANCIERS A PIED.—Le Sénat a adopté, le 2 avril, un bill portant que le président est autorisé à lever une force d'hommes armés de piques et de lances, soit par compagnies, soit par bataillons, soit par régiments; qui seront organisés comme l'infanterie et qui pourront être détachés et servir dans des régiments d'une autre arme dans la proportion de deux compagnies de lanciers par régiment. En cas de mort ou d'échange de fusiliers, leurs mousquets seront mis dans les mains d'hommes exercés pris dans les rangs des lanciers.

LA PUISSANCE DU FER.—Nous avons publié, il y a plus d'un an, un article dans lequel nous nous efforcions de démontrer la nécessité pour une Confédération du Sud de conserver le Missouri à cause de ses abondantes ressources métalliques et particulièrement de ses trois montagnes de fer. Nous disions qu'une nation ne peut devenir puissante qu'à la condition d'avoir du fer et de savoir le travailler. Les événements actuels donnent raison à cette théorie et nous sommes heureux de voir que le Congrès est saisi d'une résolution sur cet important sujet. Voici le texte de cette résolution présentée par M. Hill, de la Georgie et qui a été renvoyée au comité militaire:

Résolu que le comité des affaires militaires fasse un rapport, en présentant un bill ou une résolution sur l'action législative qui peut être nécessaire pour développer les ressources minérales des Etats Confédérés, de façon à les rendre efficaces pour la poursuite de la guerre, spécialement par la production et la manufacture du fer, la construction de fourneaux, de forges, de fonderies et autres établissements de ce genre; et que le comité s'enquière des localités convenables pour l'érection de ces fourneaux, forges ou fonderies, et indique dans son rapport quelle assistance peut être nécessaire pour encourager la manufacture des pièces de grosse artillerie et des petites armes.

LE BILL DU LIBRE ECHANGE.—Voici le texte de ce bill qui est devenu loi et qui a passé à la Chambre par une majorité de 67 contre 16.

SECTION 1.—Toutes les lois et parties de lois par lesquelles des droits sont imposés et collectés sur les marchandises étrangères, sur les articles ou marchandises importées des pays étrangers, sont, par les présentes, rappelées, excepté en ce qui concerne les articles importés des Etats-Unis d'Amérique.

SECT. 2.—Cet acte aura son effet à partir du jour où il aura été voté par le Congrès, mais les dispositions n'en seront pas appliquées aux articles, objets ou marchandises importées auparavant et se trouvant encore dans les entrepôts de la Douane.

NOUVELLES DU MISSOURI.—Nous empruntons à l'*Appeal* de Memphis les nouvelles suivantes:

On nous informe qu'une escarmouche a eu lieu, il y a deux ou trois jours, sur une route planchéiée qui conduit à New-Madrid, entre quelques-uns de nos hommes, et un parti de l'ennemi et que, dans cette affaire, sept Lincolnistes ont été tués ou blessés et deux des nôtres blessés. On nous informe encore que le petit steamboat Novelty et sa cargaison ont été saisis par le général Thompson. Ce steamer, avec une cargaison de sucre et de mélasse et quelque peu de coton pris à quelque distance au-dessous de la ville, était parti, il y a une quinzaine, pour se rendre à la rivière Francis. Il devait, à ce qu'il paraît, déposer sa cargaison dans un endroit non praticable pour les Lincolnistes pour le cas où ils s'empareraient de cette ville. Un négociant qui connaît le propriétaire du Novelty nous apprend, cependant, que la marchandise a été transportée jusqu'à St Francis pour y être vendue suivant le rapport de ce négociant, le bateau est la propriété de M. Shoe... qui tient une grocerie rue Poplar, en face du Marché du Nord et qui avait sa femme à bord. Quand il a été saisi, le bateau était au-delà de nos lignes, et l'on croit que la cargaison était destinée à être vendue là où elle serait à la portée de l'ennemi.

LA BRIGADE MURAILLE.—[illegible]

—On a reçu la nouvelle que l'ennemi avait quitté la Passe Christian, Biloxi et d'autres points sur la côte du Golfe. Si cette nouvelle, que nous avons lieu de croire fondée, se confirme, nous tiendrons la mer, par les détroits, sans ouverte de nos lacs à la Mobile.

CHRONIQUE LOCALE.

Académie de Musique.—La famille Thompson s'est montrée hier devant une brillante assemblée, et a rendu au théâtre par la réputation de ces petits ... Miss Fanny a chanté MY MARYLAND d'une manière fort attrayante et ses sœurs Fanny et Julia ont dansé à ravir le HIGLAND FLING. ... La famille Thompson joue aussi la comédie avec beaucoup d'esprit et surtout beaucoup de grâce.

Les restes mortels du général Johnston.—Ainsi que nous l'avons annoncé hier, la dépouille mortelle du général Albert Sidney Johnston ... Le général Lovell, le Gouverneur et les généraux Westmore, Juge et Moignan, ... Le cortège funèbre ... les Hussards et des Guides d'Orléans, et du régiment des Gardes Confédérés, colonel Girault.

La dépouille du général Johnston a été mise dans le grand salon du Maire, sous la garde des Louisiana State Guards. ... On croit généralement qu'elle sera envoyée aujourd'hui au Texas par le chemin de fer de l'Opelousas; ...

Gardes-malades pour Paroisse.—On demande immédiatement un grand nombre de Gardes-malades pour les hôpitaux militaires de Corinthe. Les hommes et les femmes seront également employés. On trouvera aux annonces l'adresse à laquelle il faut se présenter pour être admis.

Cinq compagnies d'une paroisse.—Nous ne croyons pas qu'il y ait dans tout l'Etat, une seule paroisse qui ait fourni à l'armée un plus fort contingent de troupes que celle des Avoyelles. ... cette partie de l'Etat et sont arrivées hier matin, à bord du vapeur Dr Beatty.

Les Gardes de Mansura, capitaine E. Jeffries, 88 hommes;
Les Gardes de Marseville, capitaine L. Barbin, 78 hommes;
Les Fusiliers des Avoyelles, capitaine H. W. Verstille, 78 hommes;
Les Chasseurs à pied, capitaine Léon Phillippeck, 70 hommes;
Les Rebelles Créoles, capitaine J. G. Ducoté, 79 hommes;
Ces recrues destinées à la compagnie G de la cavalerie de Scott, et commandées par le lieutenant J. G. Joffrion.

Le dernier jour.—Nos lecteurs ceux du du motus qui remettent ... ont jusqu'à ce soir pour se faire inscrire ... des Maréchaux-Prévots ... aujourd'hui même, il ne sera plus temps demain.

Les Photographes.—Les artistes photographes, qui ne font pas grand'chose ici, ... de Corinthe! Ils pourraient rendre de très-utiles services, et faire en même temps de très-bonnes affaires.

Le Te Deum.—On disait mardi, à quoi bon chanter un Te Deum? ... Cette cérémonie doit avoir lieu aujourd'hui même dans toutes les églises de la ville. ...

Les billets de Davidson.—Le bruit court en ville qu'il y a des billets de Davidson contrefaits; ... impossible de découvrir quelle est la différence entre les bons et les mauvais.

Tristes accidents.—Hier matin, à 9 heures, deux ouvriers nommés Bernard et Héron, employés chez M. Leduc, armurier établi dans la rue de Chartres entre les rues Madison et Dumaine, étaient à examiner un fusil qui leur avait été laissé pour être réparé. Malheureusement, l'arme était chargée, ... Bernard mortellement et Héron assez sérieusement. Ces deux malheureux ont été transportés à leurs résidences respectives.

A peu près à la même heure, le champ Chalmette était le théâtre d'un accident du même genre; un soldat d'une compagnie, de la Pointe Coupée ... L'arme part, le soldat reçoit la décharge et tombe, mortellement frappé.

Enfant noyé.—Hier, à cinq heures de l'après-midi, un enfant de sept ans, nommé Peter, est tombé dans le fleuve, au pied de la rue ... et s'est noyé.

Une lettre de Nashville dit:

J'apprends que 10,000 balles de coton ont été brulées dans les comtés de Williamstown, Maury et Rutherford seulement. L'économe du général Pillow a brulé 600 balles de coton avant de quitter sa plantation du comté de Maury.

LA BATAILLE DE NEWBERN.—Nous lisons dans une correspondance du *Dispatch* de Richmond:

Goldsboro, N. C. 31 mars 1862.—J'ai pris quelques renseignements sur les pertes éprouvées par les Yankees à la dernière bataille. Une lettre d'un major a été prise par nos éclaireurs, et cette lettre donne à un ami du Nord les particularités du combat. Le major yankee écrit: "*Notre perte a été de trois à quatre mille hommes.*" Un individu qui a pu s'échapper des lignes fédérales, m'a dit à Newbern que la perte était à peu près estimée ainsi et que mille blessés avaient été emmenés avant son départ. Notre perte a été faible, elle n'excède pas 40 hommes.

L'excursion de l'ennemi dans le comté de Washington a fait brûler des quantités considérables de coton, de térébenthine et de résine, dans tout ce pays, sont des articles très exposés et, d'un instant à l'autre, il peut y avoir nécessité de les livrer aux flammes.

Les habitans de cet Etat ne semblent pas découragés le moins du monde et, d'après tout ce qui m'a été dit, je crois encore qu'ils pourront chasser les envahisseurs.

TROUBLES DANS L'ILLINOIS.—Le bruit court, depuis un jour ou deux, que des troubles sérieux ont éclaté dans le sud de l'Illinois et que ces troubles ont été si graves qu'il a fallu, pour les apaiser, avoir recours à la force militaire et même à l'effusion du sang. On les attribue à la disposition générale du peuple à résister au paiement de la taxe de guerre, disposition qui a donné lieu à une protestation de quelque vingt membres de la Législature, contre les doctrines du message de Lincoln. Les membres protestants ont été arrêtés par l'ordre des autorités abolitionistes. Les troubles se sont renouvelés et plusieurs régiments ont eu beaucoup de peine à étouffer la résistance, ou en d'autres termes, le parti de la paix. La forte opposition qui a toujours existé dans le sud de l'Illinois contre la politique de guerre du parti dominant, donne à cette nouvelle un air de plausibilité. Lincoln n'a que peu d'adhérens dans cette section de l'Etat et nous avons toujours pensé qu'il était sous la dure pression du pouvoir militaire. (*Appeal de Memphis.*)

ESPIONS QUI DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS A RICHMOND.—On nous rapporte, dit l'*Examiner* du 3, qu'une Cour Martiale a prononcé une sentence de mort contre deux espions fédéraux qui sont en prison. Ils s'appellent John Scully et Price Lewis. Ils furent arrêtés à Richmond, il y a quelques semaines et nous croyons qu'ils réclament maintenant leur qualité d'Anglais. On dit qu'ils seront pendus demain, bien que l'arrêt soit soumis à la décision du président. Les preuves contre eux sont écrasantes; ils ont été reconnus par quelques unes des victimes de leur propre brutalité, comme gens ayant causé l'arrestation de plusieurs dames du Sud à Washington, et ayant maltraité des femmes dont la loyauté envers Lincoln était douteuse.—Les criminels, depuis leur condamnation, prétendent qu'ils sont sujets de la reine Victoria; hier soir ils envoyèrent chercher M. Cridland, le consul anglais intérimaire, pour le prier d'intervenir entre eux et la sentence de la Cour Martiale. Nous sommes informé que M. Cridland a refusé de se mêler de cette affaire. Lewis et Scully sont tous jeunes, de bonne apparence et fort intelligents. L'exécution aura lieu au camp Lee, demain à midi.

QUESTION DU COTON.
RECOLTE DE 1862.

Tout et tant d'opinions ont déjà été émises et débattues au sujet de la récolte prochaine qu'il est du devoir de la presse de raisonner avec calme. Les arguments du Président de la Convention des habitants du Sud nous ont déjà convaincus de l'opportunité de planter comme autrefois et son adresse dont nous analysons une partie nous donne la mesure de notre position actuelle vis-à-vis des puissances étrangères. Il dit:

"Cette question est la plus importante qui ait été présentée à cette session de la Convention. Ayant la récolte de 1861 en mains, devons nous planter une forte récolte en 1862? Tous sont d'avis que nous devons diriger un moment suffisant de travail en la production de coton, sucre et tabac afin de nous fournir nous-mêmes en abondance des articles les plus nécessaires à la vie. Mais, en même temps nous devons nous efforcer de conserver notre monopole de coton sur les marchés du monde. ... des pays de l'Angleterre et de France ont encouragé sa production dans l'Inde, l'Egypte, à Alger, sur la côte ouest de l'Afrique; ...

"Le présent blocus de nos ports, le faible stock et les avances dans les prix, stimuleront tous les pays qui peuvent être engagés dans cette culture, à augmenter leur production. ... Ayant le meilleur sol, climat, saison et travail, nous devrions et pouvons neutraliser toute influence, résultant de la présente guerre. ... avec une nouvelle impulsion à la culture du coton dans tous les climats tropicaux inconnus jusqu'ici."

Ce raisonnement est juste et marqué au coin de la plus saine économie politique. Dans les colonnes de l'*Union*, nous avons été les avocats de la même cause, mais nous étions en minorité. Néanmoins, nous connaissions les efforts constants des puissances européennes. Nous savions que si nos débouchés n'avaient pas amené l'Europe à détourner ses vues sur un sujet si important; mais peu ont cru que si une voix patriotique ne s'élevait, notre perte était à peu près certaine. Peu à peu, nous avons nous-même été imbus des idées que nous combattions auparavant, et favorisé en tant que faire se pouvait, les idées de la réforme, au point de vue des novateurs. Les arguments du président de la convention nous ont ramené à nos premiers principes, et comme lui nous croyons que nous devons lutter hardiment contre la concurrence étrangère qui semble nous menacer comme l'hydre de Lerne. Dussions nous vendre nos produits à vil prix, pendant plusieurs années consécutives, nous devons rester les maîtres du monopole, que nous avons su conquérir au détriment de l'Angleterre dans l'Inde. Il y a encore cinquante ans, n'importions nous pas la majeure partie de nos marchandises de coton des Indes, et à cette époque le nankin n'était-il pas porté comme pantalon d'été? Donc, la seule manière dont le Sud puisse monopoliser le commerce du coton avec succès, est en plantant en abondance, cultivant avec le travail esclave et vendant bon marché.

Mais si nous n'arrêtons pas la marche de cette culture, nous ne devons pas non plus oublier que pour maintenir notre jeune confédération, nos efforts constants doivent être tendus vers la production des céréales. De ce côté, nous devons aussi nous rendre indépendants du monde entier. Dans nos Etats se rencontrent toutes les températures; que chacun tire parti de son expérience et produise chez lui tout ce qui rapporte le plus. Nous devons favoriser l'établissement de manufactures diverses qui feront notre force et deviendront une source inépuisable de richesses, que nous envieront nos voisins. [*Union des Natchitoches.*]

DE LA VALLÉE DE SHENANDOAH.—L'*Enquirer* de Richmond a publié le passage suivant d'une lettre écrite par son correspondant du comté de Shenandoah.

28 mars.

Les forces du général Jackson sont aujourd'hui au Narrow Passage (4 milles environ au-dessus de Woodstock). Ashby est maintenant aux prises avec l'ennemi à Maurerstown (4 milles au dessous de Woodstock). Les Fédéraux ont essayé d'avancer hier, mais Ashby n'a pas voulu reculer. Ils marchent avec beaucoup de prudence. J'ai vu un individu de Newtown qui a traversé le blocus hier soir. Il a aidé à enterrer nos morts lundi, à Bartonsville. Il m'a assuré que notre perte en tués est de 88, en prisonniers de 165 et en blessés de 75. La perte de l'ennemi n'a pas été au-dessous de 1000 à 1500 tués et de 2000 blessés. Ce rapport est confirmé par celui des prisonniers depuis la bataille. Jackson les avait certainement fait reculer avant qu'ils eussent reçu leurs renforts. Depuis qu'il a quitté Winchester, l'ennemi a perdu 1500 hommes en tués et blessés. Ashby les tue à chaque détour de la route. On dit que les Fédéraux fortifient Fisher's Hill près de Strasbourg.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS
Mercredi soir, 9 avril 1862.

COTON—Nous n'avons aucune transaction à annoncer aujourd'hui.
TABAC—Rien.
SUCRE—Marché entièrement calme. De petites ventes à des prix trop irréguliers pour être mentionnées.
MELASSE—Demande modérée. Les acheteurs ont en l'avantage. ...
FARINE—Rien d'annoncé. Prix du tarif $ 6 la ...
MAIS—... blanc et de mélangé à $1 20 le boisseau.
AVOINE—... $1 15 le boisseau.
PORC—Détail, $... $50 le baril de mess.
BŒUF—Détail $... le prime et $37 50 le baril de mess.
WHISKY—Vieux Bourbon et Monongahela en détail $1 70 à $2; rectifié fait de rhum de la Louisiane, $1 ... le gallon.
RHUM—Rhum de la Louisiane au détail $0 50 cts le gallon.
BACON—Vente en gros et en détail aux prix du tarif.
GRAISSE—De petites transactions aux prix de tarif.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 10 avril 1862.
Arrivés hier, 186 bœufs du Texas et 177 moutons. Vendus 165 bœufs du Texas, 281 porcs, 157 moutons et 136 veaux—stock qui reste à vendre 173 bœufs du Texas, 249 porcs et 79 veaux.
Bœufs de l'Ouest par livre, net, 11 à 15 cts.
Bœufs du Texas, 1ère qualité, par livre net 12 cts.
" " 2e qualité, " 10 cts.
" " 3e " par livre, net 8 cts.
" inférieurs par tête $20 à ...
Porcs, par 100 livres, gros, 12 cts.

Décédé, le 9 avril, D. BECK. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, 10 avril, à 10 heures A. M. Le convoi partira de sa demeure, rue Cascalco, entre Ferdinand. De la part des familles ...

Décédé hier soir à 9 heures ... LEDDA, à l'âge de 43 ans, natif de ..., île de Sardaigne. Ses amis et ... sont invités, de la part de ... et de la part des familles Albert et Augusto Pino, à assister à son enterrement qui aura lieu ce soir à 4 heures. Le corps est exposé rue de l'Annonciation No 383, entre St Andrew et Joséphine.

Service funèbre.

Un service funèbre sera célébré à la Cathédrale St Louis, SAMEDI, le 12 avril 1862, à sept heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu LOUIS CHAUDET. Les amis et connaissances des familles Chaudet et Boutreau, sont respectueusement invités à y assister.
De la part de sa famille. 9 avril—9,10,11,12

ATTENTION.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan qui doit avoir lieu aujourd'hui à 10 heures A. M., au No 95, rue de la Vieille Levée—Pour les détails, se procurer un catalogue chez l'encanteur Bernard Turpin.

On demande immédiatement

CINQUANTE GARDES-MALADES, hommes et femmes, pour les hôpitaux militaires de Corinthe. S'adresser à W. H. Smith, rue Gravier, No 38.
10av—2t JAMES P. FRERET. Président.

Enfant Perdu.

Il s'est perdu, mardi dernier, à 3 heures P. M., dans le Premier District, un joli petit garçon, nommé JOHN LAMPECHT, âgé de trois ans, ... Il était vêtu d'un pantalon de ... blanc. La personne qui le ramènera chez son père, à l'encoignure des rues Girod et Baronne, recevra une récompense libérale.
10 avril—1f JOHN LAMPECHT.

A VENDRE.

UN APPAREIL pour fabriquer l'alcool à la plus haute preuve. Cet appareil fonctionne dans ce moment au No 91, rue de la Vieille Levée, où l'on pourra le voir en s'adressant à
BERNARD TURPIN.
10 av—3 No 95, rue Vieille Levée.

Bierre d'Ecosse.

VINGT barils bierre pâle de Tennent, en grandes bouteilles, à vendre par
BERNARD TURPIN,
10 av—3 No 95, rue Vieille Levée.

A VENDRE.

DEUX cents tierçons bœuf mess prime, article de ... HILLIARD, SUMMERS & Co., Rue Carondelet, No 64.

[illegible] Sulphurique et Muriatique. ... CUSACHS & OGDEN, ... Royale, encoignure St Philippe.

A... de ... CUSACHS & OGDEN, ... encoignure St Philippe.

Meubles ... —Meubles. CINQ balles ... la Havane ... rues dernièrement de ... CUSACHS & OGDEN, ... Royale et St Philippe.

AU PUBLIC [illegible] ...

Bureau du Sur[illegible]ant. Grand chemin de fer [illegible] Nile Orléans, des Opelousas [illegible] l'Ouest.

EAU de fleurs d'oranger, ... PAUL JUGE ... Vieille Levée.

Candidat pour Maire—Sans distinction de parti.

VICTOR WILTZ, du Deuxième District.
Voir l'*Abeille* du 30, du 30 et du 31 janvier.

Nouvelle-Orléans, 31 janvier, 1862.
AUX Editeurs de l'*Abeille*.
Veuillez annoncer M. EUGENE STAES comme candidat à la place de Recorder du Second District.—L'élection aura lieu en juin prochain.
SES NOMBREUX AMIS.

Quartier Général, Départ, No 1,
Nouvelle-Orléans, le 7 avril 1862.
(*Copie.*) ORDRE SPECIAL No 78.
XXVII—Tous les hommes appartenant au Régiment sous votre commandement, qui sont en congé, ... ateliers du gouvernement ... tous les parades et à tous les exercices.
Par ordre du Major Général LOVELL.
C. PALFREY, Major et A. A. Général.
Au Lieutenant Colonel Chas. Masson, Commandant le régiment des Gardes d'Orléans.

Régiment des Gardes d'Orléans,
Camp Masson, le 9 avril 1862.
ORDRE SPECIAL No 3.—Les commandants des compagnies de ce Régiment sont chargés de faire exécuter strictement l'ordre ci-dessus, tous les membres absents du régiment, ... seront traités comme déserteurs ...
Par ordre du Lieut. Col. Chas Masson.
10 avril—3 J. A. GELLES, adjudant.

Campement de Chalmette.

Les soldats qui appartiennent au régiment de Cazadores Españoles, y que estan hoy ausentes del campamento, ... seront traités comme déserteurs ...
Mar—21 MELVIL SOULE, Teniente-Coronel.

Camp Chalmette.

Les soldats appartenant au régiment des Cazadores espagnols qui sont absents du camp pour quelque cause que ce soit, devront y rentrer dans les 24 heures, sous peine d'être traités comme déserteurs ...
Mar—21 MELVIL SOULE, Lieutenant-Colonel.

Brigade Française, Légion Française.—Premier Régiment.—Ordre No 131.—Nile-Orléans, 10 avril 1862.—Le Régiment est prévenu que dans le cas où un ordre serait donné, dans la matinée, d'effectuer un convoi de feu le général A. Sidney Johnston, un avis à cet effet serait affiché chez le colonel, chez M. Guébié et au local de la Parfaite Union.
ALBIN ROCHEREAU, colonel commandant.
10 av—1 A. BARBIER, adjudant major.

Brigade Française—Volontaires Français Indépendants
1er régiment—Ordre No 29—Tous les officiers du corps se réuniront jeudi 10 du courant, pour affaire importante.
10 avril—1 Le Colonel E. BROGNIET.

Légion Française—Premier Régiment—Troisième Compagnie—Les membres de cette compagnie sont requis de se réunir, CE SOIR, à 7 heures précises, à la loge de la Parfaite Union. ...
P. TUJAGUE, fourrier.

Premier escadron des Volontaires Français—L'escadron montera à cheval jeudi, 10 avril, et se rendra à la caserne, encoignure Annette et Claiborne, à quatre heures précises. ...
Par ordre du capitaine G. L. Pellegrin.
10 avril—1f Le mar.-des-Logis chef, P. CAMILLE.

Brigade Européenne.
Régie des Volontaires Français.
Les officiers des deux régiments se réuniront aujourd'hui jeudi 10 courant, à 6 ½ heures précises du soir, au local ordinaire, rue Hôpital, pour délibérer sur des affaires importantes. ...
Par ordre des Colonels,
10avril Le cap. Adj-major A. P. FORTIER.

Artillerie volante de Manassas.

Cette belle Compagnie sera prête à partir pour le Quartier Général du Major-Général Price, ...
JOHN P. McMILLIN
N. B.—J'ai nommé, pour la compagnie d'Artillerie les officiers suivants:
J. M. Greenhow, capitaine.
E. H. Angomar, 1er lieutenant.
Robert M. Austin, 2e lieutenant.
E. E. ..., 3e lieutenant.
Oliver W. Austin, 4me lieutenant.
... J. M. GREENHOW, Capitaine.

NOTICE SPECIALE.
Bureau du Maréchal-Prévôt, 4ème District.
Nile Orléans, 9 avril 1862.
A partir d'aujourd'hui, les bestiaux ... M. à trois heures P. M. ...
9 av—1t H. D. OGDEN, maréchal-prévôt.

Société pour secourir les soldats malades et blessés.

LES membres de cette société sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu vendredi, 11 du courant, à 1 heure P. M., dans la salle de la société, Bâtisse de la Bourse, rue Royale. JAMES P. FRERET, Président.
9 avril—3

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
Nelle-Orléans, 8 avril 1862.
LE 7 du courant, à l'élection annuelle, les Directeurs de cette Compagnie, ont été élus:
John Pemberton, G Mitzenberger,
S. O. Nelson, J. Mérard,
Geo. Connelly, J. W. Heckart,
S. P. Voorhies, J. M. Niven,
C. H. Slocomb, M. Poig.
P Mazero
9avril—10f CHS LESASSIER, Secrétaire.

AVIS.

LE porteur de deux billets tirés et endossés par moi, pour la somme de $1250 chacun, ... Ed. Barnett, notaire, ... ces billets ayant été perdus ...
G. H. W. LENDE.

Avis.

LE porteur d'un billet de $2750, tiré et endossé par la Thos L. Bayne, ... Nile Orléans, 7 avril 1862. 8 avril—3

$50 de gratification.
CAVALERIE
Pour la durée de la guerre.
Je suis autorisé, par le département de la guerre, à enrôler une compagnie de cavalerie pour la guerre. ... La Confédération ... On paie une gratification de cinquante piastres à l'enrôlé en service. S'adresser pour le moment, à
SAM. McCUTCHON,
Au Bureau de Poste de McCutchon, Paroisse St Charles.
9avril—10f

LE soussigné annonce à ses amis et au public qu'il a ajouté aux occupations de sa profession d'avocat, la traduction de tous les documents légaux, publics ou privés du français en anglais et de l'anglais en français. Il se charge aussi de la rédaction de toutes demandes et informations à la Législature et aux autorités ici ou ailleurs, et de la composition de tous actes concernant privées et lettres importantes. ...
L. ETMA, Bureau rue Toulouse No 47.

Charpentiers ou Menuisiers.

ON a besoin de deux ou trois CHARPENTIERS ou MENUISIERS, pour un travail léger dans l'intérieur d'un atelier. N. NELSON Jr., 61 rue des Magasins.

Demande de fabricants de formes de chapeaux.

ON demande plusieurs fabricants de formes de chapeaux, deux jeunes garçons, 1 homme et 12 femmes. On demande également deux bonnes modistes. S'adresser à l'enseigne des rues Dryades et Tchoupitoulas.

Jambons, pieds côtés et épaules.

JAMBONS, Pieds côtés et épaules—A vendre aux prix du gros pour le compte du Comité de Salut public par HARRIS, BERCIER & Co. Rue Tchoupitoulas, No 77.

AVIS.

ON a besoin dans un magasin de CHAPELLERIE de deux jeunes garçons de quinze à dix-huit ans, parfaitement recommandés. S'adresser à FIQUET & BOUVET, No 12 rue du Camp.

Avis aux bateaux à vapeur.
Nouvelle-Orléans, 2 avril 1862.
TOUS les bateaux à vapeur et autres bâtiments quittant le port de la Nouvelle-Orléans, vis le fleuve Mississippi, sont prévenus que le lieutenant N. McILHENY, dans le Premier District, et le sergent J. E. HOLLAND, dans le Deuxième District, sont nommés inspecteurs des passeports du fleuve. ...
H. M. SPOFFORD, Maréchal-prévôt du Premier District.
CYPRIEN DUFOUR, Maréchal-prévôt du Deuxième District.

Gratification de $75.

LE soussigné monte en ce moment, sous le nom de "Beckner Avengers" une compagnie de volontaires pour la durée de la guerre. ... S'adresser au bureau de Hewitt, Norton & Co, rue de la Commune, No 151, ...
Capt. R. M. HEWITT, Rue de la Commune, No 151.

Aux Bijoutiers, Dentistes, Doreurs et Plaqueurs.

F. WALLACH, affineur d'or et d'argent, essayeur et fondeur, annonce au public qu'il achète toutes les lavures, rognures et cendres, le vieil or et le vieil argent.—Bureau: rue du Canal, No 97, ... M. R. MARX, rue du Canal, No 97, ...

A vendre ou à louer.

Une résidence d'été, située sur le Lac, connue sous le nom de Hôtel Grégoire, dans la ville de Lewisburg. Pour plus de détails, s'adresser à Paul Lacroix, No 13, rue Toulouse.

Tonnellerie du Sud,
Au coin des rues Nouvelle Levée et St-James, Premier District.
BARILS à whisky et à rhum, et tous genres de barils ... Les ordres laissés chez MM. A. Carrière & Cie, rue Vieille Levée, No 37, seront promptement remplis.
GAVINO LEDDA, Chantier de Morrain.

RHUM ET ALCOOL.

RAFINERIE de la Louisiane. Constamment en main en quantité ... LAUVE & LEBLANC ...

VINS—... caisses de 12 bouteilles, ... de vin de Bordeaux, qualité supérieure, ... J B Chevé, &c.
A vendre par CHAUDET & BEER, ...

L. C. Barbier & A. T. Wurtemberg,
Importateurs et fabricants de ... de cigares, Rue Front Levée ...

Théâtre d'Orléans.

Représentation du Jeudi 10 avril 1862, par les artistes réunis en société—première représentation de LA POMME DE TURQUIE—Opérette en un acte, ... jouée par MM Delgue, Jolly et Mlle Mallet—LES MEMOIRES DU DIABLE—Comédie vaudeville en 3 actes.

ACADEMIE DE MUSIQUE—Rue St Charles—Pour une semaine seulement—LES SŒURS REINES, ou LA FAMILLE THESPIENNE, venant de Charleston, C. S.

JEUDI, 10 avril,
Troisième soirée—L'admirable petite comédie THE YOUNG WIDOW OR MASTER ANDREW AS SPEAKER—Chansons patriotiques, etc.
Ouverture et morceaux choisis exécutés par leur brillant orchestre.
Grande cantate patriotique "We Conquer or Die"—Chant comique de Paillasse, "Tippity Witchit".
Entrée—50 cents; personnes de couleur 25 cents. L'Académie est ouvert de 9 à 8 heures. 10 avril

Nouvelle-Orléans, 8 avril 1862.

UN Assaut d'armes sera donné, publiquement par les professeurs Kock et Abadie, secondés par plusieurs amateurs de cette ville, dans la salle du bal St Charles à Alger, au profit du Marché Gratuit de la dite ville, dimanche 13 du courant, 11 heures du matin. Prix d'entrée, $1. On peut se procurer des billets dans les différents lieux publics d'Alger. 9avril—4

TARIF SUPPLEMENTAIRE.

Gruau.
En gros, ne devant pas dépasser $1 50 par boisseau.
En détail, " " 1 90 "

Foin de l'Ouest
En gros, ne devant pas dépasser $45 par tonneau.
En détail, " 70 "

Grab grass et autre foin du Sud
En gros, ne devant pas dépasser $45 par tonneau.
En détail, au taux de ...
Par ordre du bureau des Maréchaux-Prévots
H. D. OGDEN,
V. BURTHE,
CYPRIEN DUFOUR,
P. SOULE,
N. TREPAGNIER,
H. M. SPOFFORD.
Nile-Orléans, 7 avril 1862. 7 avril—3y

COMITÉ DE SALUT PUBLIC.
Nile-Orléans, 5 avril 1862.
AVIS est donné que M. F. M. HATCH, collecteur du port, recevra dorénavant les riches et les vieux fer pris, que le capitaine H. J. S. RAPHAEL, du Département d'Artillerie recevra le vieux fer que les planteurs et les citoyens donneront au gouvernement.
GEO. C. LAWRASON, Secrétaire.

Artillerie Volante.—On demande quelques jeunes gens patriotiques pour remplir les cadres de "Réponse" (compagnie F) des Confederate Guards, à la demande du brave major général Sterling Price, du Missouri. Un excellent uniforme et un excellent équipement sont fournis. Pour la gratification et les informations, s'adresser dans la rue Tchoupitoulas No 25, entre les rues St Joseph et Delord, au premier, et à l'encoignure des rues Jackson et Rousseau, 4e District.
JOHN P. McMILLEN.
N. B.—J'ai nommé pour la compagnie d'Artillerie Légère Hannibal les officiers suivants—
CHARLES FAGOT Jr., capitaine,
JOHN C. COSTLEY Jr., 1er lieutenant,
JAMES LAFOREST, 2e ...

Nueva Orleans, Abril 7 1862.
Batallon de Defensores de la Louisiana—En la reunion tenida en este dia para elejir los oficiales de la 3a Compañia de este cuerpo, fueron electos por unanimidad los señores siguientes:
Para Capitan—D. Juan Domingo,
" 1 Teniente—D. Leon Prats,
" 2 " D. J. More,
" 3 " U. J. Roses.

Etats Confédérés d'Amérique.
Nile-Orléans Louisiane, 7 avril 1862.
Ordre spécial No 9.—XXXI—Tous ceux qui sont employés à l'Arsenal des Etats-Confédérés en qualité d'artisans et d'hommes de peine et ayant des exemptions de service militaire signées du capitaine Richard Lambert, A. des E. C., commandant l'Arsenal, sont exemptés de dit service.
Par ordre du major-général Lovell,
J. G. PICKETT, A. A. G.

RUM DE BARATARIA.

LE soussigné a actuellement en main à sa distillerie, du rum et de l'esprit contre ... L. MILLAUDON. 114, rue Bourbon.

Nourrice.

ON demande une nourrice française, ou créole française, saine, bien portante, et sans nourrisson. S'adresser à Mme T. L. Bayne, No 155, rue Girod.

Demande d'une Brodeuse.

UNE très bonne BRODEUSE en grain pointe, ... S'adresser au ... Dupont, rue ...

Demande de cordonniers.

ON demande dix cordonniers pour chaussures de femmes. On recevra ... S'adresser dans la rue Dauphine, No 3...

Un cheval est sorti ... de mon écurie SAMEDI dernier, ... Le ... qui l'a ... TOURANGE.

AVIS AU PUBLIC—L'Association Générale, Fraternelle et Equitable des Ouvriers Boulangers de la Nouvelle-Orléans ... MAUSSI BONNE QUALITÉ ... Le Comité.

Avis.

LES personnes qui désirent envoyer des lettres ou des paquets à leurs amis du Bataillon des Gardes d'Orléans ... MERCREDIS et les SAMEDIS. QUEYROUZE BROS. Rue St Louis, No 10 et 12.

NOTICE.

LA société existant entre les soussignés et M. Van ... F. A. BARRIERE, F. G. BARRIERE.

DISSOLUTION.

A partir du 1er avril prochain, la société qui existait ... DAWSON & Co. ... JOHN DAWSON, R. BOISSEAU.

Le soussigné, ayant augmenté son fonds de chapeaux, casquettes, etc., par l'achat de la moitié de celui de W. A. Henney, continuera le même commerce pour son propre compte. Il offre ses remerciements à ses amis et au public, et espère qu'ils l'honoreront de leur patronage comme par le passé.
JOHN DAWSON.

LIQUIDATION
A GRAND RABAIS.

CONFECTIONS—Manteaux, mantelets, châles.
BROXELLES—Mantelets, volants, mouchoirs, parures, cols, voilettes, barbes, combrelles, bandes et entredeux.
CHANTILLY—Pointes, châles, volants, barbes, ombrelles, cols, voilettes, parures, bandes et entredeux.
GUIPURES—Pointes, cols, pèlerines, volants (noires et blanches) bandes et entredeux.
CAMBRAY—Pointes.
VALENCIENNES—Cols, parures, bandes et entredeux, bonnets pour enfants.
BRODERIES—Parures, cols, châles, mouchoirs bandes et entredeux, robes et tabliers, &c.
EDMOND FROIDEVAUX, No 52, rue de Chartres.

Savon! Savon!
Fabrique rue d'Amour, No 300,
Entre Champs-Elysées et Marigny.
M. E. BATTIER & CO offrent en vente QUATRE CENTS CAISSES DE SAVON SUPERIEUR pour famille. On peut voir des échantillons à la fabrique, ou à la Pharmacie, coin St-Pierre et Dauphine.

Huile.

50 BARILS HUILE DE SUIF—A vendre par A. F. COCHRAN & HALL, Rue Nile-Levée, No 13, et rue Fulton, No 11.

Institution Collégiale de la Nouvelle-Orléans, 300, rue du Camp.
Dirigée par Mme Ed. LOCQUET.

CET établissement dont les succès vont toujours croissant, a rouvert ses classes lundi, 16 septembre. ... Pour renseignements, s'adresser à la principal, au Camp, ou par la poste, boîte 2,124.

Moulin à coton de Lane.
Jefferson City, (Ln).
FABRIQUE de fil de coton, chaîne et coton à calfater. Le fil de coton sera mis sur commande, en paquets simples et en numéros assortis 5 à 12.
Bureau No 19, rue de l'Union, Nile-Orléans.
L. N. LANE, Propriétaire.

HUILE DE CHARBON
Et huile pour graisser les machines.
A vendre en gros et en détail à raison de $1-50 le gallon l'huile à graisser, et $3 l'huile de charbon, par
C. ESPINOLA, Parmacien, 130 rue de Chartres, entre St-Anne et Dumaine.

A VENDRE.

Une propriété située sur le Canal Carondelet, comprise entre les rues Prieur, Johnson et St Pierre, renfermant cinq terrains avec les améliorations et connue jadis sous le nom de "Depouilly Saw Mill". Elle est louée actuellement à raison de soixante piastres par mois pour une distillerie. Pour le prix, &c, s'adresser à
J. D. DENEGRE, à la Banque des Citoyens.

HOFFMAN et MARKS,
63..........*Rue de Chartres*..........63

AYANT ouvert un magasin d'encan général, sont prêts à recevoir des marchandises en consignation et donneront toute leur attention aux ventes du dedans et aux ventes du dehors.

Extrait perfectionné de café.

CE précieux produit destiné à économiser le café, a obtenu la médaille à l'exposition de Paris, en 1855. ... On dépôt est établi chez MM. Schmidt & Ziegler, 88, Vieille Levée, LEONHARD & HOFMAN, 102, Rue Tréme, entre Toulouse et St-Louis.

RHUM!

RHUM de la Louisiane, de notre fabrique, constamment en main.
A vendre par J. & J. TARDOS, 48, Vieille Levée.

VINS BLANCS—... A. SCHOUDE ...

Bureau des Maréchaux-Prévots.

TOUT commerce sur la circulation de papier tendant à créer la méfiance dans l'esprit public, ou autrement à causer de la gêne, sera regardé comme preuve d'hostilité envers le gouvernement et sera traité d'une manière sommaire.
P. SOULE,
GEO GARR,
V. BURTHE,
H. M. SPOFFORD,
C. DUFOUR,
H. D. OGDEN,
N. TREPAGNIER.

Bureau des Maréchaux Prévots.

IL est interdit à tous maîtres de bateaux à vapeur engagés dans le commerce, de prendre des blancs pour le service du port. Il leur est enjoint de renvoyer, sans délai, les blancs qu'ils peuvent avoir maintenant à leur service.
Les capitaines, commis, seconds, charpentiers, pilotes, ingénieurs, sont les seuls blancs qui puissent être employés sur les bateaux à vapeur.
N. TREPAGNIER,
P. SOULE,
C. DUFOUR,
H. M. SPOFFORD,
V. BURTHE,
Geo GARR,
H. D. OGDEN.

Bureau des Maréchaux-Prévots.
Nile-Orléans, 27 mars 1862.
LE TRAFIC DE L'OR ET DE L'ARGENT pour les billets des Etats Confédérés d'Amérique est, par le présent, expressément défendu.
Les délinquants seront promptement et sévèrement punis.
Par ordre du Bureau.
N. TREPAGNIER,
H. D. OGDEN,
H. M. SPOFFORD,
VICTOR BURTHE,
CYPRIEN DUFOUR,
PIERRE SOULE.

Bureau des Maréchaux-Prévots.

I. Les maisons de jeu sont prohibées expressément.
II. Les clubs, boutiques, salons d'huîtres, et tous magasins, sauf les pharmacies, seront fermés à 8 heures précises du soir, à partir de ce jour.
Nouvelle-Orléans, 31 mars 1862.
P. SOULE,
H. M. SPOFFORD,
CYPRIEN DUFOUR,
H. D. HOODEN,
N. TREPAGNIER.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC.
Nile Orléans, 30 mars 1862.
AVIS est donné aux capitaines de bateaux à vapeur que le Comité n'allouera que quatre piastres ($4) par tonneau de fret transporté à la Nouvelle-Orléans.
GEO. C. LAWRASON, secrétaire.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC.
Nile-Orléans, 30 mars 1862.
AVIS est donné aux planteurs et aux personnes qui donnent du vieux fer au gouvernement, que les fonds de vieilles chaudières à sucre, les barres de grilles et tout le fer qui ayant été battu ne rend rien, ne doivent pas être envoyés en ville.
GEO. C. LAWRASON, secrétaire.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC.
Nile-Orléans, 29 mars 1862.
AVIS est donné que M. JOHN T. MOORE, de la Presse à coton Alabama, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robin, est chargé par ce comité et le Général commandant ce département, de recevoir le vieux cuivre et le vieux fer, les cloches, &c, que les planteurs et les citoyens donneront au gouvernement.
M. Moore se chargera de donner des reçus et d'acquitter le prix du fret. GEO. C. LAWRASON, Secrétaire.

Etats Confédérés d'Amérique.
Extrait—Quartier Général du département No 1—Nile Orléans, 24 mars 1862.
ORDRES spéciaux No 69—XXVIII—Les maréchaux prévots n'étant aperçu qu'il leur était impossible d'administrer le serment d'allégeance dans le nombre de jours fixé par l'ordre général No 11, l'époque est prolongée au 10 avril 1862.
Par ordre du major général Lovell,
Ed. A. PALFREY.

(EXTRAIT)
Etats Confédérés d'Amérique,
Quartier général du Département No 1.
Nile-Orléans, 21 mars 1862.
ORDRE SPECIAL No 64.
XIV—M. GEORGE GARR est nommé maréchal-prévôt de la paroisse Plaquemines, et sera obéi et respecté comme tel. Il entrera de suite en fonctions.
Par ordre du major-général LOVELL.
Ed. A. PALFREY, major et A. A. G.

PAUL TRICOU & FILS,
No 13, rue Conti,
Entre Chartres et Vieille Levée.

Ont ajouté à leur assortiment de chapeaux pour hommes, un grand assortiment de chapeaux de paille d'Italie blancs, gris et bruns de différents prix pour hommes, cadets et enfants.
Chapeaux de Panama.
Chapeaux de paumier pour hommes et cadets.
Chapeaux de Campêche fins et pour nègres.
Parapluies de coton.

Avis aux Modistes.

UN grand assortiment de chapeaux de paille, garnis et non garnis ... PAUL TRICOU & FILS, No 13, rue Conti entre Chartres et Vieille-Levée.

Perdu,

JEUDI 3 avril, dans les chars du chemin de fer de ... un BRACELET ... PAUL TRICOU & FILS ...

Southern Engraving Establishment,
10, rue du Camp, à côté du City Hotel.

MALUS & MAURICE, graveurs et imprimeurs ... M. A. Malus, de cette ville, ... M. Alfred Maurice, ...

Compagnie du chemin de fer de la Nile Orléans et du Texas.

CETTE Compagnie est maintenant prête à recevoir des propositions pour le NIVELLEMENT, la CONSTRUCTION DES PONTS et l'EDIFICE de tout le chemin, de la Nouvelle Ibérie, sur le Bayou Teche, à Orange, sur la rivière Sabine—distance de cent soixante-dix milles.

La voie traverse les prairies de Calcasieu, région parfaitement saine, abondant en provisions, ... Les besoins de notre communauté exigent que ce chemin soit achevé le plus tôt possible ...
Col. A. M. GENTRY, Président.
E. L. HERIOT, Ingénieur en chef.

AU PUBLIC.
Mme LA BLANCHE,
La plus grande clairvoyante du monde.

ON peut la consulter dans ses salons rue Bourbon, No 13, à quelques portes au-dessous de la rue du Canal. ... Que les personnes atteintes de maladies incurables la consultent, car les guérisons merveilleuses qu'elle a opérées dans cette ville suffisent seules à établir sa réputation.

Cigares de la Havane.

CINQUANTE mille magnifiques cigares de la Havane, reçus et à vendre par ANTO. COSTA. 16, rue Dumaine.

Demande de Couvertures ET DE CHAUSSETTES,
POUR LES TROUPES CONFÉDÉRÉES.

UN bon prix sera donné pour des couvertures de laine, neuves ou d'occasion. Ces couvertures sont destinées aux troupes confédérées qui sont en ce moment en service actif.
S'adresser au capitaine E. POWELL, assistant quartier-maître, au quartier-général du général Lovell, rue du Camp, en face la place Lafayette.
On a aussi besoin de CHAUSSETTES.

QUARTIER GENERAL département No 1—Nile-Orléans, 31 mars 1862—Ordres généraux No 17—Il est ordonné que le tabac soit ajouté à la liste des articles mentionnés dans les ordres généraux No 13, ...
Par ordre du major-général LOVELL.
ED. A. PALFREY, major et adj. gén.

CRESCENT CITY WOOL
MANUFACTORY.

DRAPS GRIS ET LAINES
A TRICOTTER, POUR L'USAGE DES FAMILLES.

LES soussignés sont prêts à remplir tous ordres qui leur seront confiés dans les articles ci-dessus, et dans le plus bref délai.
Bureau pour la vente des laines F. Guébié, No 137, rue du Canal. — Bureau pour la vente des draps H. Gerling, No 36, rue de Chartres.
P. S.—Nous achetons aussi des laines brutes, en grande ou petite quantité, au prix du marché.

DEMANDE.

ON demande deux mécaniciens, deux armuriers, forgerons et limeurs. S'adresser à THOMAS GRISWOLD & Co. Rue St. entre Baronne et Dryades.

PRUNEAUX—100 caisses à vendre par AVET BROTHERS.

Fabrique d'huile de coton de la rue Bienville.

CETTE fabrique est prête à remplir tous les ordres pour l'HUILE et le GATEAU D'HUILE, en quantités, au gré des acheteurs. ... A. PEPIN, agent, 81, Canal.
A vendre, 1000 caisses de savon de différentes marques.

RAFFINERIE A LA VAPEUR,
DU CRESCENT CITY.
SUCRE EN PAINS, SUCRE CONCASSÉ, PULVERISÉ, GRANULÉ ET CLARIFIÉ.
Mélassé et sirops doublement raffinés.
Et valant tous ceux que fabrique le Nord.
A. THOMSON & Co.
Rue Tchoupitoulas, No 46.

Reçu par steamship ... et goëlette ... arrivés de la Havane, et à vendre par le soussigné, aux plus bas prix du marché:
... E. E. MOUGIN, pharmacien, encoignure Dauphine et Douane.

POMMADES—... PAUL JUGE & FABRY, 65, rue de la Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de feu Furey Verret.
Vente pour opérer un partage entre les héritiers.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI 10 avril 1862, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, VALSAIN, nègre créole, âgé d'environ 17 ans bon domestique de maison, ayant un mal à la jambe.
LAURENT, jeune nègre créole, âgé d'environ 15 ans, charretier ayant une bonne tête.
Ces esclaves ont de bons sujets.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et divisés en coupons, portant hypothèque sur les dits esclaves et 8 pour cent d'intérêt jusqu'à maturité, et en cas de non paiement, huit pour cent comme clause pénale seulement. L'acquéreur aura le privilège de payer le tout comptant.
Actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public.

Terrains sur la rue Broad, entre les rues Ursulines et St Philippe.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

IL sera vendu, SAMEDI 12 avril 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale,
Deux lots de terre dans l'îlet borné par les rues Broad, St Philippe, Ursulines et Dorgenois, mesurant chacun 32 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Broad, sur 148 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 12 et 18 mois en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt jusqu'à maturité et 8 pour cent en cas de non paiement à l'échéance jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente pardevant A. Brocard, notaire public.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.
No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, SAMEDI 12 avril 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, La négresse Kitty, âgée de 30 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie.
Conditions comptant.

Cuisinier créole.
PAR CHS. E. FORSTALL, Encanteur.
No. 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 12 avril 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal,
Le nègre ATHENOR, alias l'Ours, âgé d'environ 34 ans, bon cuisinier, un peu pâtissier, garanti des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions, comptant.—Acte devant P. E. Laresche, notaire public.

Maison confortable dans la rue Mandeville, No 84.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI 12 avril 1862, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs rue Royale—
Un terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Casacalvo, Mandeville et Grands-Hommes ... Ensemble la maison No 84, ayant trois chambres, cabinet, galerie, cuisine ...
Conditions—Un tiers comptant, le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt ...
L'acte de vente pardevant A. Brocard, notaire public.

Placement avantageux. Maison en briques à deux étages, dans la rue Louisa.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

Samedi, 12 avril 1862, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—
Un terrain situé dans l'îlet compris entre les rues Louisa, Grands Hommes, (ou chemin de fer) Clouet et Casacalvo. ...
L'acte de vente pardevant J. Kev, notaire public.

Succession de feu John D. Johnson.
Deux lots de terre dans le Premier District.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District ... SAMEDI 12 avril 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs rue Royale ...
1—Un lot de terre, No 26, renfermant 26 terrains, compris entre les rues Perdido, Gravier, Galvez et Miro. ...
2—Un lot de terre No 27 renfermant 34 terrains, compris entre les rues Perdido, Gravier, Miro et Tonti. ...

Lot de valeur sur le coteau près du chemin de Gentilly.
PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,
Bureau, No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu SAMEDI 12 avril 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale entre Douane et Canal—
Un superbe lot de terre, bien entouré derrière la propriété appartenant à l'Etat ... Avenue Marigny, Abundance, Havana ...

Vente à l'encan, le 30 avril au No 121 rue Bourbon, pour cause de départ d'un fonds de teinturier dégraisseur, ustensiles, marchandises et meubles divers.

LON traiterait de gré à gré avant la vente.
Nota—M. Denard propriétaire de l'établissement invite les personnes qui ont des effets ...

VENTES JUDICIAIRES.

Hayes & Saunders vs Anson T. Dyson.
SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 9,684—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, SAMEDI, le 12 avril 1862, à 12 heures A. M., sur les lieux à la Presse à Coton de l'Alabama, situé à l'angle des rues Tchoupitoulas et Robin, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de NEUF BALLES DE COTON, marquées des initiales A. T. D.
Saisies dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JOHN F. WALDEN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

D J Gaiville vs ses créanciers—No 18,700.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite faillite et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication les raisons pour lesquelles le compte présenté par le syndic de la dite faillite, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.
10 avril—14,19

Succession de Michael W. Riles—No 18,594
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécutrice testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.
10 avril—14,19

Succession de J. M. Escondé—No 18,367.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté pour l'administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député-Greffier.
10 avril—14,19

Succession de Wanderlin Dell—No 17,...
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. E. MICHOT, Député-Greffier.
1 avril—5,10

Aux amis du général Sterling Price.

AYANT l'autorisation du major général Price, autorisation endossée par le gouverneur Jackson, du Missouri, et encouragé avec bonté par le général Lovell, je m'adresse aux braves de la Nouvelle-Orléans pour les engager vivement à organiser de suite deux compagnies d'artillerie volante. J'ai ouvert, à cet effet, deux bureaux au No 151, rue du Camp, en face de l'église Saint-Patrick, ...
JOHN P. McMILLIN.
REFERENCES:
L'hon. Chas Derbigny, Major général Lewis, Général Grivot, C. Roselius, L'hon. Isaac E. Morse.
N. B.—J'ai nommé pour le HANNIBAL LIGHT ARTILLERY, compagnie B., les officiers suivants:
Capitaine—Montgomery Brown;
Premier lieutenant—Alden McLellan;
Deuxième lieutenant—J. G. Maguire.
S'adresser dans la rue du Camp, No 151, ou dans la rue Tchoupitoulas, No 20, en face du marché Sainte-Marie, pour la gratification et les renseignements.

Aux amis du général Sterling Price.

AYANT été autorisé par le major général Price, et par le gouverneur Jackson, du Missouri, et encouragé par le major général Lovell, je fais un appel aux jeunes et courageux de la Nouvelle-Orléans et d'autres qui peuvent se trouver dans cette ville, à lever et organiser deux compagnies d'artillerie volante, ... au No 81 de St Charles, ...
JOHN P. McMILLIN.
Références:
Hon. Charles Derbigny, Maj Gén. Lewis,
Gén. M. Grivot, C. Roselius,
Hon. Isaac E. Morse.
N. B.—J'ai nommé pour la compagnie d'Artillerie légère d'Hannibal les officiers dont les noms suivent:
Capitaine, H. M. Heron,
Premier Lieutenant—Geo. O. Sears,
Second Lieutenant—A. C. Hevre,
Troisième Lieutenant—L. M. Kennett Jr.
Quatrième Lieutenant—Samuel T. Palmer.

$20 de récompense.

Parti marron vers le 3 février dernier, mon esclave DOLLY, noire, âgée d'environ 45 ans, taille élancée, ... à C. F. Hatcher, rue Gravier, No 100 ...
JAMES LINDSEY.

GOTTSCHALK & MAGNER,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Carondelet, No 22,
Au rez-de-chaussée, bureau du fond.

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans Réserve.
Marchandises sèches, Linge fait, Chemises et chapeaux.
PAR HENRY SAMORY.
C. SAMORY, encanteur.

JEUDI, 10 avril, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, au Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
Un grand et bel assortiment de marchandises sèches de saison, linge fait, chemises et chapeaux.
Conditions—Comptant.

PAR E. B. SYKES.
Saindoux. Saindoux.

JEUDI le 10 du courant, à 10 heures il sera vendu à son entrepôt d'encan rue des Magasins No 53, pour le compte de qui il appartiendra
30 tierçons saindoux, plus ou moins.
Immédiatement après—Groceries, provisions et liqueurs.

Groceries, Vins, Liqueurs, Papier à imprimer, Drogues, &c.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

JEUDI 10 avril 1862, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue de la Vieille Levée.

Une facture de vins de Bordeaux de ...

285 caisses "Pontet Canet" ..., Château Larose, Château Margaux, ..., 30 caisses vin du Rhin, ..., Hochheimer, ... Liebfraumilch ...
20 caisses de liqueurs supérieures importées ...
22 caisses "Sherry", Cabinet Oloroso ...
5 barriques United Wine Yard Proprietors, cognac 1861.
2 quarts United Wine Yard Proprietors, cognac 1861.
6 quarts cognac A. Brillouin, 1856.
1 do do Seignette, "Rochelle"
12 caisses cognac supérieur, "Jas Hennessy."
Six caisses savon jaune américain, importé de la Havane.
35 sacs de café de la Havane, importé de la Havane.
2 sacs de poivre importé de la Havane.
27 caisses huile d'olive do
10 caisses ... do
12 do cannelle et gingembre do
48 barriques vin du Catalogne do
6 barils amandes cassées.
119 barils whisky.
110 do rhum de la Louisiane.
6 do ... de Hollande.
100 sacs plomb de chasse No 1, 6, 8, 9.
12 do ...
14 ... de papier à imprimer.
Aussi—Une facture de drogues, reçues de la Havane comme suit:
Sel de soude, soufre, garance, camphre, quinine, acétate de morphine, huile de Palma Christi, gomme arabique, ... bleue, &c, &c.
Les catalogues avec les détails et conditions seront prêts un jour avant la vente.

PAR E. SCOTT, encanteur.

JEUDI, 10 avril, à 10 heures, il sera vendu, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues Magasins et Natchez—60 caisses vin, 100 caisses Ale Scotch, 25 dito Porter, 104 cognac, 30 barils whisky, 20 caisses ..., 3 caisses ..., 10 caisses ... amers de Dowley, Schnapps, sirop de gomme et divers.

Deux Terrains de prix sur la Promenade du Canal Carondelet.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI, 10 avril 1862, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale,
Deux terrains situés dans l'îlet compris entre la Promenade ou la rue Carondelet et les rues Bienville, Toulouse et Broad. ...
L'acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public.

PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau, Passage de la Bourse, No 88.

IL sera vendu JEUDI 10 avril 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs,
1o UN TERRAIN avec toutes les améliorations qui sont dessus, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Grands Hommes et François Lodir, ...
2o UN TERRAIN rue Mandeville ...

Chargement de marchandises arrivées de la Havane.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 12 avril, à 10 heures, il sera vendu dans le magasin rue des Magasins No 47 les marchandises suivantes, arrivées de la Havane—
... caisses savon de Castille,
... caisses genièvre de Hollande,
... fromage,
... paquets de cassia,
... boucauts sucre,
... barils ... saindoux,
... sacs de ... ,
... boîtes ... cire ...
6 balles ...
1 douzaines ...
C ... —comptant.

Vente pour effectuer un partage.
PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.
Bureau, 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 12 avril 1862, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—
Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, ... rue Miro, ...
Conditions—Moitié comptant et la balance à 12 mois ...

Sucre, mélasse et tabac en feuilles.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

VENDREDI 11 avril, 1862, à 10 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au No 5 ... Lafayette, entre les rues du Camp et Magasins, les articles ci-après:
24 boucauts de sucre ...
30 barils ...
30 do sucre en morceaux No 2,
30 do de mélasse.

Vente de deux magasins et maison en briques, de très grand prix, dans la rue Baronne, dans le quartier des affaires.
PAR GARDNER SMITH & Co., encanteurs,
Bureau, rue de la Commune, No 81.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI 12 avril 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, UN TERRAIN avec toutes ses améliorations qui sont dessus, dans l'îlet compris entre les rues Carondelet, Baronne, Gravier et Commune. ...
Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $1,383 33 chacun, deux échéant le 24 septembre 1862, et un échéant le 24 septembre 1863, portant huit pour cent d'intérêt à partir de la date. ...
L'acte de vente pardevant R. Brenan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Succession de Louis Médère.
PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.
Bourse des Négociants et des Encanteurs.

IL sera vendu jeudi le 10 avril 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, à après et conformément à un ordre de l'honorable J. Bermudez juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 14 février 1862, pour compte de la succession de Louis Médère,
Les services du mulâtre Théodore, âgé de 40 ans, jusqu'au 31 décembre 1867.
Conditions comptant.
Acte de vente pardevant O. De Armas, not. public.

Succession de Mme Fanny Dussuau, décédée, femme de Jules Benit.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.
Bureau, No 70, rue St-Louis.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable J. Bermudez, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 20 mars 1862, seront vendus SAMEDI trois mai, à la Bourse des Encanteurs et des Négociants rue Royale, entre les rues Douane et Canal, à midi, les propriétés et esclaves qui suivent, appartenant à la dite succession, savoir:
1o UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la paroisse d'Orléans, rive droite du Mississippi, ...
2o UN LOT DE TERRE situé dans cette ville, Second District, ...
3o UNE PORTION DE TERRE située dans cette ville, ...
4o UN LOT DE TERRE ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette ville, Premier District, ...
Esclaves:
CAROLINE, mulâtresse, âgée d'environ quarante cinq ans, adonnée à la boisson.
NANCY, négresse, âgée d'environ quarante deux ans, adonnée à la boisson, bonne blanchisseuse et cuisinière.
ALEXANDER SCOTT, nègre, âgé de quarante-cinq ans.
BRIGITTE, négresse, âgée de ... ans.
MARCELITTE, négresse, âgée de quarante-cinq ans, cuisinière.
DIANA, négresse, âgée de quarante-deux ans.
CONDITIONS—Les esclaves, un tiers comptant et la balance à six et douze mois de crédit, avec un intérêt de huit pour cent ...
Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Le tout suivant les plans qui seront exposés à la Bourse.